CERTIFICAT DE SPECIALISATION
Tracteur et machines agricoles utilisation et maintenance
CS TMA

Code RNCP : 2303 **. Code NSF** : 210
Fiche métier Rome : A1101
Code CPF : 239439

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Etre demandeur d'emploi, inscrit à pôle emploi. (PRF)
- Avoir défini et validé un projet professionnel auprès d'une des structures AIO
- Etre sorti de formation initiale depuis plus de 6 mois (PRF)
- Ne pas avoir de contre indication médicale
- Posséder un diplome de niveau 3 : CAPA, BEPA
- Posséder le permis B

Candidature :
- CV
- Lettre de Motivation

Prescription complétée par un organisme agrée : Pôle Emploi, MLI, MLJ, CG 34 , Cap Emploi, CDIFF...

L'admission définitive s'opère après un examen approfondi du dossier d'inscription et un entretien de motivations auprès du Jury de sélection.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences nécessaires à la gestion du parc de matériel de l'entreprise et de l'atelier et à la réalisation les travaux agricoles mécanisés de l'exploitation ou pour le compte des clients ou adhérents en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement. Assurer l'entretien et la maintenance courante des matériels et équipements de l'entreprise.

Obtenir le diplôme de niveau 3 (CS TMA) du ministère de l'agriculture.

DUREE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

DUREE :
- 525heures au CFPPA
- 280 heures en entreprise
- 805 heures totales

ORGANISATION DE LA FORMATION:
La formation en centre a lieu du lundi au vendredi en présentiel à raison de 35 h par semaine

CONTENU DE LA FORMATION

Formation modulaire pouvant être individualisée. Le parcours complet prévoit :

Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité

Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité

Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés

Le référentiel de diplôme est disponible sur le site Chlorofil.fr :
https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/cs/agroequipements

RéférentesHandicap : Chrystèle LECOMTE
plus d'infos sur www.agefiph.fr

CFPPA de l'Hérault
Site Béziers Monflourès
Domaine de Monflourès
Traverse de Colombiers
34500 BEZIERS
☎04 67 28.46.69
cfppa.beziers@educagri.fr
www.epl.agropolis.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

« Cultivez votre avenir »

FINANCEMENT et RÉMUNÉRATION

Coût pédagogique pris en charge :
par le Conseil Régional Occitanie si vous êtes demandeur d'emploi (PRF)
et/ou dans le cadre du CPF de transition professionnelle (salariés)

La rémunération est fonction de votre statut et selon la législation en vigueur.

Aucun frais de formation ne sera demandé

MODALITES D'EVALUATION

Le diplôme CS TMA est constitué de 3 unités capitalisables (UC) correspondants à différentes capacités (blocs de compétences).

Les UC sont évaluées sur des situations 3 professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 3 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.

Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 années.

ET APRES LE CS TMA?

Débouchés métiers :

- Conducteur d'engins d'exploitation agricole
- Tractoriste, chauffeur de tracteur
- Responsable d'exploitation, chef de culture
- Chauffeur mécanicien

Taux de réussite aux examens 2021 : 80 %

Taux d'insertion professionnelle : 100 %

Taux de satisfaction de la formation : 100 %

Référents : Emmanuelle FABRE, référente pédagogique de centre
Sandrine MATEO, référente administrative
Serge SOULIE, David LEBOURG, référents techniques / suivi en entreprise

Occit' agri formations
Pour des métiers de passion

Mise à jour le 28 mars 2022